

LIBÉRATION

ANNONCES LÉGALES

HEBDOMADAIRE DE L'AUDE 62^e année

N° 3144
du JEUDI 11 DÉCEMBRE 2008



Libération Annonces Légales - B.P. 08 - 11800 TREBES Tél. / Fax. : 04 68 78 44 67
EURL au capital social de 304,90€ - R.C.S. B 581 851 003 - I.S.S.N 1146-6014
SIRET 58185100300052 - Imprimeur : Imprimerie CANO & FRANCK - 11300 LIMOUX

N° CPPAP 0908 I 88374
Directeur de la Publication : M. MONTAGUT
Prix de vente du n° : 0,55 E
Abonnement : 22,00 E/an

FISCAL

DÉGRÈVEMENT DE TAXE PROFESSIONNELLE

Le projet de loi de finances rectificative pour 2008 prévoit d'instituer un dégrèvement de taxe professionnelle pour les équipements et biens mobiliers acquis entre le 23 octobre 2008 et le 31 décembre 2009 (matériel et outillage, matériel de transport, matériel et mobilier de bureau, ordinateurs, agencements, aménagements, etc.). Peu importe le mode d'amortissement des biens (linéaire ou dégressif).

Le dégrèvement s'appliquerait chaque année aussi longtemps que le bien figure parmi les immobilisations de l'entreprise. Il serait égal à la valeur locative du bien multiplié par le taux global de taxe professionnelle. Ce taux ne pourrait cependant pas être inférieur au taux global constaté dans la commune au titre de 2008. Les entreprises bénéficiant du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée pourront également bénéficier du nouveau dégrèvement.

Le dégrèvement devra être demandé par voie de réclamation contentieuse. Les biens devront être mentionnés sur la déclaration de taxe professionnelle.

Compte tenu du décalage de deux ans entre l'imposition à la taxe professionnelle et la date à laquelle les éléments d'imposition sont pris en compte, le dégrèvement s'appliquera à compter de 2010 (pour les immobilisations acquises ou créées en 2008) et à compter de 2011 (pour les immobilisations acquises ou créées en 2009).

Les établissements créés en 2008 bénéficieront cependant du dégrèvement dès 2009 (pour les immobilisations acquises ou créées en 2008).

Mr Eric Bourgeois,
(Agence Juris)



SCP Michel VIGNON
Notaire
29 Bis Boulevard Marcou
11000 CARCASSONNE

VENTE la société dénommée SARL EUROKE-BAB / la société dénommée SARL MOUSSAI FAGROUD

Suivant acte reçu par : Maître Michel VIGNON, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle "Michel VIGNON" titulaire d'un office notarial dont le siège est à Carcassonne (Aude), 29 Bis Boulevard Marcou, le DEUX DÉCEMBRE DEUX MILLE HUIT enregistré à la SIE de Carcassonne, le 4 décembre 2008 Bord n° 2008/1367 Case n° 1. La Société dénommée SARL EUROKEBAB, Société à Responsabilité Limitée au capital de 4 000,00 euros ayant son siège social à Carcassonne (Aude) 24 Rue Victor Hugo identifiée sous le numéro SIREN 479 224 131 RCS CARCASSONNE.

A CÉDÉ A :

La Société dénommée SARL MOUSSAI FAGROUD, Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 000,00 euros ayant son siège social à Carcassonne (Aude) 24 Rue Victor Hugo identifiée sous le numéro SIREN 508 778 743 RCS CARCASSONNE.

Un fonds de commerce de restauration rapide à consommer sur place ou à emporter snack connu sous le nom de EUROKEBAB situé et exploité à Carcassonne (Aude) 24 Rue Victor Hugo

Prix : SOIXANTE DIX MILLE EUROS (70 000,00 euros) s'appliquant savoir :

- aux éléments incorporels pour TRENTE HUIT MILLE HUIT CENT SOIXANTE EUROS (38 860,00 euros), aux éléments corporels pour TRENTE ET UN MILLE CENT QUARANTE EUROS (31 140,00 euros)

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions devront être faites en l'office notarial de Maître Michel VIGNON, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis unique



SCP Michel VIGNON
Notaire
29 Bis Boulevard Marcou
11000 CARCASSONNE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Michel VIGNON, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle "Michel VIGNON" titulaire d'un office notarial dont le siège est à Carcassonne (Aude), 29 Bis Boulevard Marcou, le TROIS DÉCEMBRE DEUX MILLE HUIT, enregistré à la recette SIE de Carcassonne le 05 décembre 2008, Bordereau n° 2008/1367, case n°2, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

DÉNOMINATION : ENZO.

FORME : Société civile.

CAPITAL SOCIAL : Mille euros (1 000,00 euros).

CABINET DE MAÎTRE GILLES VAISSIÈRE

Avocat au Barreau de Carcassonne, 6 Rue de la République 11000 CARCASSONNE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A l'audience de la Chambre des Criées du Tribunal de Grande Instance de CARCASSONNE, Palais de Justice, 28 Boulevard Jean Jaurès,

Le Mardi 13 JANVIER 2009 à 14 heures
Commune de CARCASSONNE (Aude)

Les biens et droits immobiliers sis sur la Commune de Carcassonne (Aude), en retrait de la rue Maurice Sarraut, dans un ensemble immobilier dénommée BATIMENT III :

SECTION	N°	LIEU DIT	CONTENANCE
AL	477	"Rue Maurice Sarraut	11 a 85 ca

Savoir :

Le lot N° 11 : appartement de type F3 sis au rez-de-chaussée du bloc B, d'une superficie 50,98 m2, comprenant une entrée, une cuisine, une salle de séjour, deux chambres, une salle d'eau, un WC, un dégagement et trois rangements et les 129/5 000° de la propriété du sol et des parties communes.

Règlement de copropriété et état descriptif de division dressé le 5 Mars 1981, publié le 7 Avril 1981 Volume : 5 774 N° 7.

Cet immeuble est occupé.

Faits et procédure :

Ces biens sont vendus à la requête du Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine - Banque, S.A. au capital de 4 830 163 €, immatriculée au RC de Strasbourg sous le n° 568 501 282, dont le siège social est 1, rue du Dôme à Strasbourg 67000, représenté par Mr Jacques SCHAEFFER et Melle Yasmina KHOUIDJIA, habilités par acte sous-seing privé fait à Strasbourg le 7/3/2006 contenant substitution de pouvoirs respectivement procuration au profit des soussignés, les autorisant notamment à agir en justice, agissant pour suites et diligences de son représentant légal en exercice, dûment habilité, agissant es qualité domicilié audit siège social.

Ayant Maître Gilles VAISSIÈRE, 6 Rue de la République 11000 Carcassonne, pour Avocat.

MISE À PRIX : DIX HUIT MILLE EUROS (18 000,00 €)

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de Carcassonne. A défaut, elles seront nulles et non avenues. Le cahier des charges peut être consulté au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Carcassonne (Aude). Tous renseignements pourront être donnés par Maître Gilles VAISSIÈRE, susnommé.

Pour avis

Maître Gilles VAISSIÈRE, Avocat signé
Tél. 04 68 47 71 70

SIÈGE SOCIAL : Villalier (Aude), 12 rue des Lillas.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1 000,00 euros.

GÉRANCE : Mademoiselle Sandra GALOZZI, demeurant à POMAS (11250), Chemin de la Coume.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Carcassonne.

CESSION DE PARTS SOCIALES - AGRÈMENT : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour avis,
Maître Michel VIGNON

EURL LOU PAN

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
24 rue des pensées, 11480 LA PALME
RCS NARBONNE 490 559 853

AVIS DE CLÔTURE DE LA LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 30 novembre 2008 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr AIGROT Georges de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Narbonne, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur

FIDAL

9, Rue Charles Péguy
11000 CARCASSONNE

Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à responsabilité limitée GUY SPANGHERO VIANDES.

Forme : Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Siège social : Castelnaudary (11400), 12, Place des Cordeliers

Objet : l'agence commerciale de tous produits et services, notamment de tous produits agroalimentaires ;

- l'achat et la revente de tous produits et biens de consommation ;

- la fourniture de toutes prestations de services ;

- l'activité de marchand de biens.

La prise de participations dans toutes sociétés et la gestion de ces participations.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée : 99 années

Capital : 1 euro

Gérance : Monsieur Guy Spanghero, demeurant Domaine de Massac 11150 PEXIORA.

Les actes et documents légaux seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Carcassonne (11000) 34 rue de Strasbourg.

Pour avis

MORENO - MOSNIER

Siège social : 1 Place de la Poste
11170 CAUX ET SAUZENS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Carcassonne du 9 décembre 2008, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

Dénomination sociale : SARL MORENO-MOSNIER,

Nom commercial : Le Platane,

Siège social : 1 Place de la Poste, 11170 CAUX ET SAUZENS,

Objet social : Bar, Restaurant, Boulangerie, vente à emporter et Epicerie,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Thomas MORENO, demeurant 13, Avenue Michel MAURETTE 11170 CAUX ET SAUZENS

Monsieur Aurélien MOSNIER, demeurant 11, Avenue Michel MAURETTE 11170 CAUX ET SAUZENS.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Carcassonne.

Pour avis

**CABINET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE
BLANQUER GIRARD BASILE-JAUVIN CROIZIER CHARPY**

Avocats Associés

28 Boulevard Gambetta - 11100 NARBONNE

Tél. 04 68 90 17 17 - Fax : 04 68 90 45 56

AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE

Lundi 02 Février 2009 à 11 Heures

Au Nouveau Palais de Justice,

Boulevard du Général de Gaulle, 11100 NARBONNE

DÉSIGNATION DES BIENS :

Sur la commune de NARBONNE (11100) à NARBONNE PLAGE

les biens et droits immobiliers indivis dépendant de l'ensemble immobilier dénommé "les Balcons de la Méditerranée II" au Lieudit Rue de la Lune, cadastré section BO, numéro 186, pour une superficie de 1 ha 99 a 41 ca ;

A savoir dans le bâtiment J :

Lot numéro 404 : Appartement T2, situé au rez-de-chaussée d'une superficie de 21,55 m² et les 40/10.000^e des parties communes.

Lot numéro 79 : Parking et les 2/10.000^e des parties communes.

Lesdits biens et droits immobiliers avec toutes les appartenances et dépendances qui sont rattachées tant par nature que par destination, sans aucune exception ni réserves, sans aucune garantie de la contenance ni des confronts, ni de la configuration matricielle et l'acquéreur devra en faire son affaire personnelle.

Les biens en question étant occupés par son propriétaire.

VISITES :

Des visites sur place auront lieu le vendredi 30 janvier 2009 à 14 h 00.

SUR LA MISE À PRIX DE QUATRE MILLE HUIT CENTS EUROS (4 800,00 €)**ADJUDICATIONS ET CAHIER DES CHARGES :**

Les biens ci-dessus décrits seront vendus à l'audience du **Lundi 02 Février 2009 à 11 Heures** au Nouveau Palais de Justice, Boulevard du Général de Gaulle, 11100 NARBONNE où peut être consulté, au Greffe Civil, le cahier des conditions de la vente.

ENCHÈRES :

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de NARBONNE.

Pour extrait Maître Bruno BLANQUER,
Avocat associé, signé

JACQUES

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1 500 euros

Siège social : rue du Pech Saint Martin

11220 SAINT PIERRE DES CHAMPS

RCS CARCASSONNE 507 515 245

Aux termes d'une délibération en date du 1er décembre 2008, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérant de la société, Mlle JACQUES Edwige, demeurant 17 rue des Corbières à 11220 SERVIES EN VAL pour une durée illimitée, à compter du 1er janvier 2009.

R.C.S. CARCASSONNE.

Pour avis,
La gérance

SELARL ALANDRY PIERRE

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée

Au capital de 80 000 euros

porté à 90 000 euros

Siège social : 4 Avenue Pasteur

11500 QUILLAN

488282054 RCS CARCASSONNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 1^{er} décembre 2008 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 10 000 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Article 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : "Le capital social est fixé à quatre vingt mille euros (80 000 euros)"

Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à quatre vingt dix mille euros (90 000 euros)"

La gérance

LIBÉRATION

ANNONCES LÉGALES

ANNONCE LÉGALE

Suivant acte enregistré en date du 01.11.2008 il a été institué une société à responsabilité limitée (S.A.R.L...), présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SARL T.K.J. SANDWICHES

Capital : 1 000 euros (MILLE EUROS)

Siège social : 31 Avenue Franklin Roosevelt 11000 CARCASSONNE

Objet : Ventes de sandwiches et plats à consommer sur place et à emporter

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : La gérance est assurée par Monsieur KARA ALI ABDELKADER demeurant 2 Bâtiment Peuplier l'aiguille 11800 TRÈBES.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Carcassonne.

La Gérance

LOCATION GÉRANCE

Madame RIVIÈRE Martine, commerçante, demeurant 2 avenue François Mitterrand à Castelnaudary, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Carcassonne sous le numéro 438 352 528

A donné à bail au titre de location-gérance à :

Madame HERNANDEZ Caroline, née le 20 avril 1979 à Carcassonne, demeurant chemin de la Bretonne 11400 Saint Martin-Lalande, en cours d'immatriculation, au registre du commerce et des sociétés de Carcassonne.

un fonds de commerce de Bar, Snack, Restaurant sis 2 avenue François Mitterrand à Castelnaudary à compter du 1er janvier 2009, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.

En vertu de ce contrat, Madame HERNANDEZ Caroline exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, Madame RIVIÈRE Martine loueurs, ne sera tenue d'aucune dette ni d'aucun engagement contracté par le locataire-gérant, et le fonds de commerce ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créances du locataire-gérant.

Pour avis

HÔTEL RESTAURANT LE DONEZAN
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 52 000 euros
Siège : ZI PASTABRAC - 11190 COUIZA
403907488 RCS CARCASSONNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17 novembre 2008 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

elle a nommé comme liquidateur Monsieur Francis VIARDOT, demeurant 9 Rue Edouard Brandy - 11260 ESPÉRAZA, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Chemin des Incantados - 11190 COUIZA. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Carcassonne, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur

SARL J.M.P. ET FILS
Ancien siège social : NARBONNE (Aude),
Route de Gruissan
Nouveau siège social :
CONQUES SUR ORBIEL (11600),
12 Rue Georges Brassens
RCS NARBONNE B 444 526 339

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés en date du 31 octobre 2008, les associés de la SARL J.M.P. ET FILS ont décidé à la suite de la cession du fonds de commerce dénommé "DOLCE VITA" qui était exploité à Narbonne de transférer le siège social à CONQUES SUR ORBIEL (11600), 12 Rue Georges Brassens à compter du 1er novembre 2008, les formalités de modification du registre du commerce et des sociétés seront effectuées à celui de Carcassonne (Aude).

Le gérant

R.F.L. ROYAUME DES FRUITS ET LÉGUMES
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 22 rue du 11 Novembre
11400 CASTELNAUDARY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Castelnaudary, le 8 décembre 2008, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

Dénomination sociale : R.F.L ROYAUME DES FRUITS ET LÉGUMES,

Sigle : R.F.L. ROYAUME DES FRUITS ET LÉGUMES,

Siège social : 22 Rue du 11 Novembre
11400 CASTELNAUDARY

Objet social : vente en gros, import, export de fruits et légumes, fruits secs, négoce d'huile alimentaire.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros,

Gérance : Mademoiselle Carine DUFFAUT
70 Avenue du 8 mai 1945, 11400 CASTELNAUDARY.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Carcassonne.

La gérance

OBEO
Entreprise unipersonnelle
à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 6 Rue du Four
11300 LIMOUX
509103388 RCS CARCASSONNE

Aux termes d'une décision en date du 8 décembre 2008, l'associé unique a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale "OBEO" par "ASTEN'S" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis
la Gérance

ABONNEZ-VOUS ET RECEVEZ TOUTE L'INFORMATION LÉGALE À DOMICILE

Toutes les semaines le point sur les appels d'offres, les annonces légales et les ventes aux enchères du département. L'annonce légale est une formalité obligatoire dans la gestion d'une entreprise. Elle a pour but de permettre aux tiers de connaître la vie des entreprises. Le journal Libération est habilité à publier les annonces légales dans le département de l'Aude (11). Vous y trouverez chaque semaine une mine d'informations dans le développement de vos affaires. Découvrez ainsi les constitutions de société, ventes de fonds de commerce, appels d'offre, ventes aux enchères, avis d'attribution, faillites...

L'annonce légale est obligatoire dans les cas suivants :

- Immatriculation d'une société
- Projet et réalisation d'apport partiel d'actif
- Augmentation ou réduction du capital social
- Cession de part sociale
- Clôture de liquidation
- Modification de dénomination sociale
- Dissolution anticipée

DEMANDE D'ABONNEMENT

Je souhaite m'abonner à LIBERATION
(22 € /an soit 52 numéros)

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

Joindre un chèque de 22 €. une facture vous sera envoyée en retour.

Société Civile dénommée LAMA**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une société selon acte Sous Seing Privé en date du cinq décembre deux mille huit, enregistré à la recette SIE de Carcassonne, le 05 décembre 2008, Bordereau n° 2008/1369, case n°3, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : LAMA.

Forme : Société civile.

Capital social : Mille euros (1 000,00 euros)

Siège social : PALAJA (Aude), 6 Los Garrabiers

Objet social : L'acquisition, la gestion, et plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ou susceptible d'en favoriser le développement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 1 000,00 euros

Gérance : Monsieur Michel VIGNON, demeurant à Palaja (Aude), 6 Los Garrabiers,

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Carcassonne.

Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour avis
Le gérant

LE TASSILI

Société à responsabilité limitée

au capital de 3 000 euros

Siège social : 1 Rue de la Comédie

11400 CASTELNAUDARY

488 787 961 RCS CARCASSONNE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 décembre 2008, il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 8 décembre 2008 et de l'étendre aux activités suivantes : restauration sur place et à emporter.

En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :

ancienne mention : négoce de boucherie, épicerie, bazar, vêtements

nouvelle mention : restauration sur place et à emporter, négoce de boucherie, épicerie, bazar, vêtement.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Carcassonne.

Pour avis
la Gérance
Redha MAZOUZ

FISCAL**DROIT DE COMMUNICATION DU FISC
ÉTENDU À INTERNET**

Le droit de communication est le droit reconnu à l'administration fiscale d'obtenir des informations détenues par des tiers (entreprises, administration, organismes divers...) et de les utiliser pour l'assiette et le contrôle des impôts

Le projet de loi de finances rectificative pour 2008 prévoit d'étendre ce droit de communication aux fournisseurs d'accès à Internet, aux hébergeurs de sites web, aux opérateurs de services de communication électronique et de service téléphonique ainsi qu'aux prestataires fournissant des services de ventes aux enchères, de réseaux électroniques ou de boutiques électroniques.

Les utilisateurs de ces sites (ventes aux enchères en particulier) peuvent en effet exercer une activité commerciale à titre professionnel de façon anonyme en utilisant un simple pseudonyme. Ils profitent alors du mode de fonctionnement de ces sites pour éviter de se déclarer auprès des services des impôts et des organismes sociaux. Ces activités occultes causent préjudice non seulement au Trésor public mais aussi aux vendeurs qui respectent la législation.

Afin de lutter contre l'évasion fiscale, l'administration fiscale souhaite donc pouvoir détecter et identifier ces vendeurs non déclarés et obtenir le nombre de transactions qu'ils effectuent.

L'institution à compter de 2009 du "statut de l'auto-entrepreneur" permet d'offrir à ces vendeurs non déclarés un régime fiscal et social approprié, simple et relativement peu coûteux.

Mr Eric Bourgeois,
(Agence Juris)

FISCAL

UNE TAXE ANNUELLE POUR LES VÉHICULES LES PLUS POLLUANTS

Le projet de loi de finances rectificative pour 2008 prévoit d'instaurer une nouvelle taxe annuelle ("malus" annuel ou "éco-pastille") sur les automobiles les plus polluantes.

Cette taxe se chiffrerait à 160 euros par an et s'ajouterait au "malus" payé lors de l'acquisition du véhicule. Elle serait payée chaque année sous la forme d'une majoration de la taxe additionnelle à la taxe spéciale sur les conventions d'assurance et serait donc recouvrée par les assureurs en même temps que la cotisation d'assurance.

La taxe ne concernerait que les véhicules neufs acquis et immatriculés pour la première fois à compter du 1er janvier 2009. Elle serait due à partir du premier anniversaire de la délivrance de la carte grise.

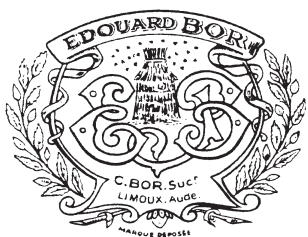
Le taux d'émission de CO² déterminant l'application de la taxe serait d'abord fixé à 250 grammes par kilomètre et serait progressivement abaissé pour atteindre 240 grammes par kilomètre à compter de 2012.

La taxe annuelle concernerait les véhicules immatriculés dans la catégorie "voiture particulière" ("VP" sur la carte grise). Seraient en revanche exonérés les véhicules immatriculés dans la catégorie "VASP" (véhicules à aménagements spéciaux tels que camping car, véhicule incendie ou ambulance, grue...) ainsi que les voitures ayant une carrosserie "Handicap".

Les sociétés soumises à la taxe sur les véhicules des sociétés ne seraient pas assujetties à la nouvelle taxe. Les autres entreprises le seraient en revanche.

Mr Eric Bourgeois,
(Agence Juris)

GAMME DE PRODUITS



BOR

Maison fondée en 1936



Le taps de Limos

Notre spécialité maison a la forme d'un bouchon de champagne. Elle est réalisée de manière artisanale avec ces matières premières de haut de gamme et notamment des couvertures de premier choix.

Ceci permet d'obtenir des moulages de faible épaisseur pour constituer dans un premier temps la coque du bouchon que l'on garni d'une ganache très moëlleuse dans laquelle nous incorporons des grains de raisin très parfumés macérés dans du vieux marc de chardonnay.

Le vieux marc que nous utilisons est issu de marc de chardonnay (produit du terroir limouxin) vieilli 2 ans en fûts de chêne dans la cave de la distillerie de Limoux.

Chaque présentation peut contenir, soit des bouchons au chocolat noir, soit des bouchons au chocolat au lait soit un mélange des deux qualités.

23 bis, avenue Fabre d'Eglantine
11300 LIMOUX
Tél. : 04 68 31 02 15
Fax : 04 68 31 87 33
www.nougat-bor.com

